

ETUDE PIANO PRÉVENTION DE LA PNEUMOPATHIE EN EHPAD

PREPS 2017

Investigateur Principal : Pr Y. Rolland

Co-investigateurs : Pr H. Blain, Pr G. Gavazzi, Pr B. De Wazières, Dr P. de Souto Barreto, Dr S. Hermabessière, Dr N. Tavassoli, Dr MH. Lacoste-Ferré, Dr T. Voisin

Chef de Projet : Celine Mathieu

Présentation de l'étude PIANO

Mise en œuvre locale de l'étude

Elaboration de la formation « e-learning »

Évaluer l'intérêt d'une formation des équipes soignantes d'EHPAD portant sur la prévention et la prise en charge des pneumopathies

☞ **Critère de jugement principal** : Incidence des pneumopathies à un an

Diagnostic défini sur les critères de l'Observatoire du Risque Infectieux en Gériatrie :

- Aggravation ou apparition d'une toux, crachats purulents ou signes spécifiques à l'auscultation
- Fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$)
- Douleur thoracique
- Polypnée (fréquence respiratoire $\geq 25/\text{min}$)
- Confusion mentale ou aggravation de la dépendance

ET mise en évidence par un médecin de râles ou de crépitations à l'auscultation thoracique

Objectifs secondaires de l'étude

4

Déterminer l'impact de la formation sur :



Les dépenses de santé et conséquences médicales (i.e. taux de pneumopathie)
(analyse coût-efficacité)



Le temps passé par l'équipe soignante de l'Ehpad à prendre en charge les patients (questionnaire adapté du RUD-FOCA)



L'incidence des hospitalisations (dont celles pour pneumopathies)



L'évolution du degré de dépendance des résidents (échelle ADL)

- Etude prospective, multicentrique, randomisée par Ehpad (nb de lits et GMP)
 - Bras intervention : Ehpad bénéficiant de la formation « en ligne »
 - Bras contrôle : Ehpad maintenant leur pratique habituelle (soins courants)
- Nb de centres : **280 Ehpad**
 - Régions Occitanie et Auvergne Rhône Alpes
 - Recrutement par appel à volontaire
- Taille de l'étude : **7 000** sujets (soit 25 résidents/Ehpad)
- Durée de la recherche : **3 ans**

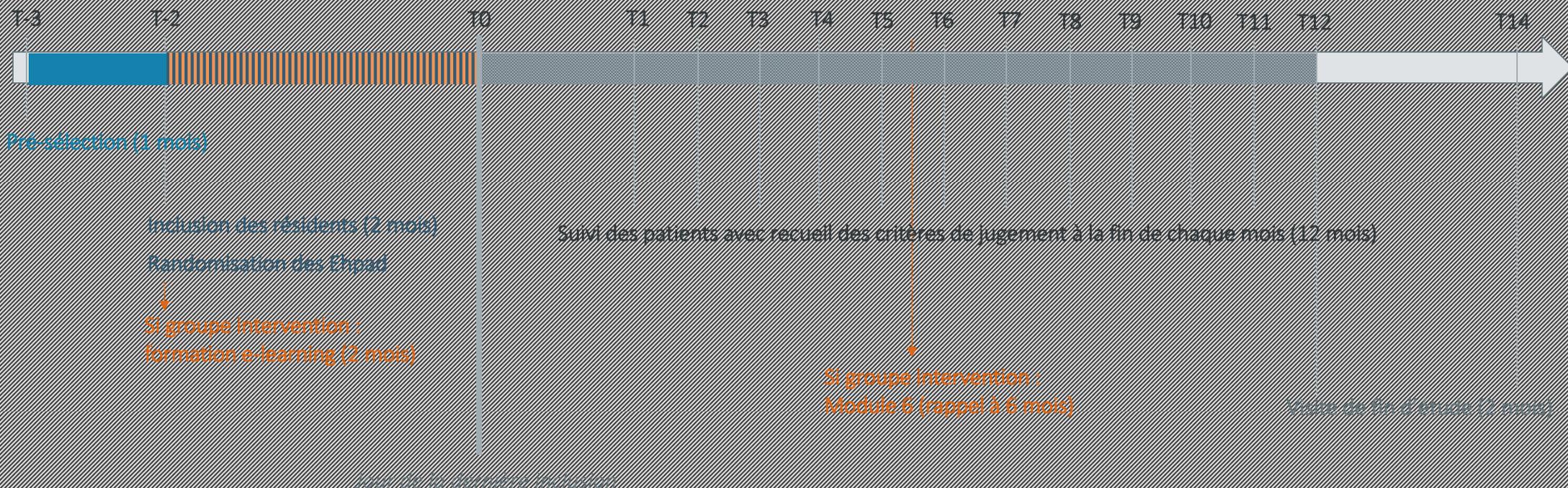
Critères d'inclusion/non inclusion

6

	CRITERES D'INCLUSION	CRITERES DE NON INCLUSION
EHPAD	<ul style="list-style-type: none">- Statut d'Ehpad- Volontaire pour participer à l'étude- Localisé en région Occitanie ou Auvergne Rhône Alpes	<ul style="list-style-type: none">- Pas de statut d'Ehpad (Ehpa, USLD, ...)- Non volontaire pour participer à l'étude- Localisé hors région Occitanie ou Auvergne Rhône Alpes
Résidents	<ul style="list-style-type: none">- Age \geq 60 ans et plus- Vivant en Ehpad depuis au moins 30 jours- Ayant reçu la notice d'information de l'étude- Pas d'opposition de participation- Accord de principe du médecin traitant	<ul style="list-style-type: none">- Résident en fin de vie (espérance de vie $<$ 1 mois)- Refus de participation du résident (ou de son représentant légal) ou de son médecin traitant après information- Résident dont le médecin traitant est déjà impliqué dans PIANO pour un autre résident d'un Ehpad randomisé dans un bras différent

Déroulement de l'étude dans l'Ehpad

7



Présentation de l'étude PIANO

Mise en œuvre locale de l'étude

Elaboration de la formation « e-learning »

Partenaires de l'étude

11

– CPIAS

- ARA : Dr Anne Savey
- Occitanie : Dr Cécile Mourlan et Dr Sophie Vandesteene

– ARS

- ARA : Dr Alice Sarradet
- Occitanie : Dr Marie-Dominique Médou

– Association nationale des médecins coordonnateurs (FFAMCO)

Stratégies de recrutement des Ehpad

12

- Contacts et listing « à jour » des Ehpad de la région
- Envoi d'un courrier co-signé ARS-Gérontopôle-CHUs
 - **Logos + signature** électronique investigateurs et partenaires
 - **Lettre à valider**
 - Courrier ARS ARS pour partenariat
- Autres stratégies d'information des Ehpad
 - Mobilisation des groupes ou groupement Ehpad (ex: SOLEA Aveyron)
 - Participation réunions/colloques (ex: journée Ehpad CPIAS Occitanie)
- Accord de la direction ET du médecin coordonnateur (=médecin investigateur)
 - Convention avec les Ehpad + CV court du medco (à transmettre au CPP)
 - Formulaire de candidature

– Mobilisation de TEC/ARC

- Financement de 3 temps plein d'ARC sur 15 mois : répartition à discuter
 - Prévoir plutôt un 0,5 ETP sur 30 mois ?
 - Répartition des ETP à ajuster entre les CHU selon nb d'Ehpad recrutés sur les territoires ?
- Rattachement d'1 ARC à chaque CHU : Toulouse, Montpellier et Grenoble
- Personnel disponible sur les CHU ? Recrutement à prévoir ?
- Missions : aide au recrutement des Ehpad et soutien des équipes Ehpad pendant l'étude (inclusion, suivi des patients, saisie e-CRF...)

– Au niveau logistique

- Ordinateur portable budgétisé pour chaque ARC (+ budget fourniture)
- Déplacement des ARC dans les Ehpad (budget prévu à hauteur de 2 déplacements par Ehpad/ARC → gestion de 94 Ehpad/ARC)

- Condition requise : Poste informatique avec accès internet
- Visite de mise en place : Vidéo + classeur investigateur électronique
- Prévoir test faisabilité/acceptabilité (e-CRF, circuit d'envoi des CRH...) ?
- Mobilisation des ARC par les Ehpad : Définir le périmètre d'intervention notamment pour l'organisation des déplacements
- Possibilité de formation inter-sites ? (cas de medco sur plusieurs Ehpad ?)
- Reconnaissance de la formation (DPC, personnel Ehpad)
- Financement des médecins traitants

Calendrier prévisionnel revu

15

- Information et recrutement des EHPAD : janvier-avril 2019
- Dépôt des dossiers administratifs (CPP, CNIL) : janvier-juin 2019 → **Contrainte : Liste des Ehpads candidats (CV Medco)**
- Elaboration e-CRF et le contenu E-learning : novembre 2018-juin 2019



- Recrutement des ARC : juin-septembre 2019
- Formation des ARC et des équipes : septembre-octobre 2019
- Formation des médecins coordonnateurs à la recherche (e-CRF): novembre-décembre 2018
- **Début des inclusions : Septembre-Octobre 2019**
- Période de présélection, d'inclusion et de formation en E-learning de l'ensemble des EHPAD (équipes soignantes et médecins traitants): octobre 2019 – mars 2020
- Durée de la période d'inclusion : octobre 2019 – mars 2020 (6 mois)
- Période de suivi de l'ensemble des résidents : octobre 2019-mars 2021
- Saisie des données (e-CRF) et data-management: octobre 2019-septembre 2021
- Analyse des résultats, publication : octobre 2021-mars 2022

Calendrier révisé selon les étapes précédentes

Pour Juin 2019

- Recrutement des Ehpad (récupération des CV) pour pouvoir déposer le dossier CPP (avril 2019)
- Elaboration des modules de formation
 - Préparation du contenu des modules par les médecins experts
 - Elaboration du e-learning par le prestataire
- Préparation du e-CRF et développement du portail de saisie en ligne

Cible et durée de la formation

18

	Durée	MedCo	IDEc	Dir. Adm	IDE	AS/ASH	Kiné	Psych.	Med. Traitant	Famille	Autre (Anim.)
Module 1 : Savoir prévenir la fausse route chez un résident d'EHPAD	20 min	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Opt.	Livret papier	Opt.
Module 2 : Connaitre la CAT en cas de fausse route	15 min	✓	✓	Opt.	✓	✓	✓	✓	Opt.		Opt.
Module 3 : Savoir assurer une bonne hygiène bucco- dentaire	15 min	✓	✓	Opt.	✓	✓			Opt.		Opt.
Module 4 : Savoir réduire le recours aux psychotropes	15 min	✓	✓	Opt.	✓	✓		✓	✓		Opt.
Module 5 : Savoir diagnostiquer, traiter et vacciner	15 min	✓		Opt.	Opt.	Opt.			✓		Opt.
Module 6 : Rappel des messages clés (à 6 mois)	15 min	✓	✓	Opt.	✓	✓			Opt.		Opt.
Total temps de formation (en min)	120	120	65	20	65	65	35	35	30	--	Opt.

Contenu de la formation

19

Module 1 : Savoir prévenir la fausse route chez un résident d'EHPAD	Module 2 : Connaitre la CAT en cas de fausse route	Module 3 : Savoir assurer une bonne hygiène bucco- dentaire
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">- Savoir repérer les résidents à risque de fausses routes- Connaitre les facteurs de risque de fausses routes- Savoir positionner un patient pendant le repas- Optimiser et sécuriser le temps du repas- Connaitre les textures et savoir les préparer- Connaitre quelques dispositifs d'ergothérapie pour limiter les fausses routes- Connaitre la base du soin bucco-dentaire- Vaccination du personnel soignant	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">- Savoir protocoliser la prise en charge de la fausse route aigue- Connaitre les gestes qui sauvent	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">- Savoir réaliser un soin bucco-dentaire- Reconnaître et savoir traiter les problèmes courants de la bouche- Entretien des prothèses dentaires <p>Le module 3 est accompagné d'un poster à accrocher dans les unités de soin et permettant de visualiser les soins à mener en fonction de l'état bucco-dentaire du résident.</p>
<p>Experts Responsables Pr Y. Rolland ; Dr S. Hermabessière</p>	<p>Expert Responsable Pr H. Blain</p>	<p>Expert Responsable Dr MH. Lacoste-Ferré</p>

